



Programme En quête d'eau Bilan 2017-2021 des données collectées

Angéline MOITRIER, Céline NOWAK

Février 2022

SOMMAIRE

I. ANALYSE GENERALE DES OBSERVATIONS	3
I.1 Introduction.....	3
I.2 Jeux de données analysés.....	3
I.3 Appréciation de l'état de l'écoulement.....	3
I.3.1 Selon le nombre d'observations.....	3
I.3.2 Selon les modalités d'écoulement	5
I.4 Appréciation de la météo (étape 2 optionnelle).....	5
I.5 Appréciation de la présence/absence de 2 plantes exotiques envahissantes (étape 3 optionnelle)	8
I.6 Comportements d'abstention concernant les observations optionnelles.....	9
II. EVOLUTION DES OBSERVATIONS PAR ANNEE	10
II.1 2017	10
II.1.1 Appréciation de l'état de l'écoulement	10
II.1.2 Appréciation de la météo	11
II.1.3 Appréciation de la présence ou de l'absence des 2 plantes EEE	12
II.1 2018	13
II.1.1 Appréciation de l'état de l'écoulement	13
II.1.2 Appréciation de la météo	14
II.1.3 Appréciation de la présence ou de l'absence des 2 plantes EEE	15
II.2 2019	16
II.2.1 Appréciation de l'état de l'écoulement	16
II.2.2 Appréciation de la météo	17
II.2.3 Appréciation de la présence ou de l'absence des 2 plantes EEE	18
II.3 2020	19
II.3.1 Appréciation de l'état de l'écoulement	19
II.3.2 Appréciation de la météo	20
II.3.3 Appréciation de la présence ou de l'absence des 2 plantes EEE	21
II.4 2021	22
II.4.1 Appréciation de l'état de l'écoulement	22
II.4.2 Appréciation de la météo	24
II.4.3 Appréciation de la présence ou de l'absence des 2 plantes EEE	24
III. NOMBRE DE COMPTES ET PROFIL DES PARTICIPANTS AU PROGRAMME « EQE »	25
III.1 Nombre de comptes EQE	25
III.1 Points d'observation et nombre d'observations effectuées par les observateurs.....	25
III.2 Regroupement des comptes en « catégories » de profil	27

I. ANALYSE GENERALE DES OBSERVATIONS

I.1 Introduction

Le présent document fait le bilan des observations collectées de 2017 à 2021 dans le cadre du programme En quête d'eau (appelé par la suite « EQE »). A noter que :

- les observations ont été extraites du site <https://enquetedeau.eaufrance.fr/> en janvier 2022 ;
- l'analyse des observations débute en 2017. Étant donné que la phase test du programme a commencé en juillet 2017, les observations saisies en 2015 et 2016 ont volontairement été écartées, mais également en raison du peu d'observations collectées.

I.2 Jeux de données analysés

Sur « EQE », le protocole de l'observation se décline en trois étapes (cf. tutoriel : <https://ged.ofb.fr/share/s/NiRzqAo2TU-JAa9FckUTBA>) :

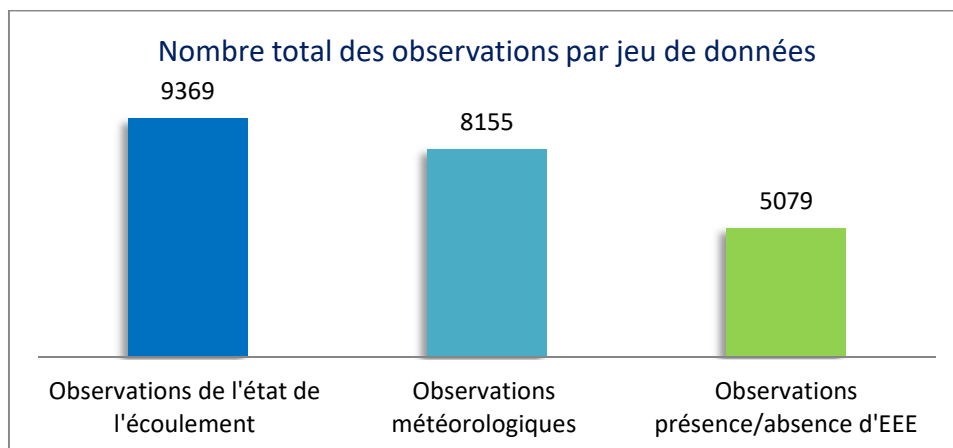
- 1) Etape 1 : appréciation de l'état de l'écoulement en un point d'un cours d'eau
- 2) Etape 2 : appréciation de la météo au moment de l'observation de l'état de l'écoulement
- 3) Etape 3 : vérification de la présence ou de l'absence de 2 plantes exotiques envahissantes (EEE)

Les deux dernières étapes (2 et 3) sont des observations optionnelles contrairement à l'observation de l'état de l'écoulement des cours d'eau qui est, quant à elle, obligatoire. Le mode de recueil des données est exclusivement l'observation visuelle, aucune mesure n'est mise en œuvre sur le terrain.

Ces trois étapes constituent les trois jeux de données analysés dans le cadre du présent document, à avoir :

- 9369 observations de l'état de l'écoulement
- 8155 observations météorologiques
- 5079 observations de présence ou d'absence d'EEE

Toutes les observations réalisées entre 2017 et 2021 ont été collectées en France métropolitaine.

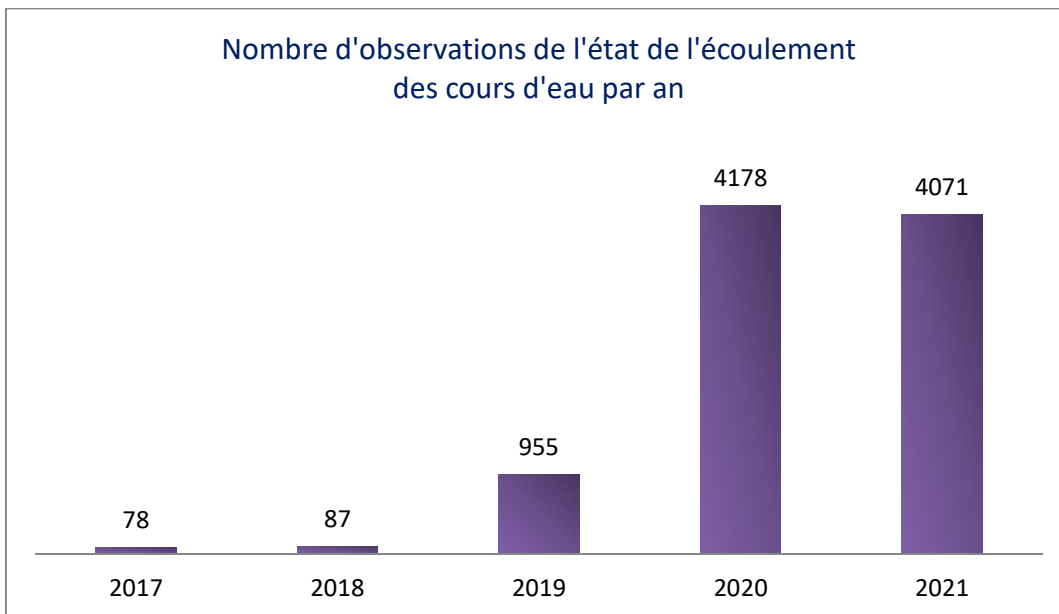


I.3 Appréciation de l'état de l'écoulement

I.3.1 Selon le nombre d'observations

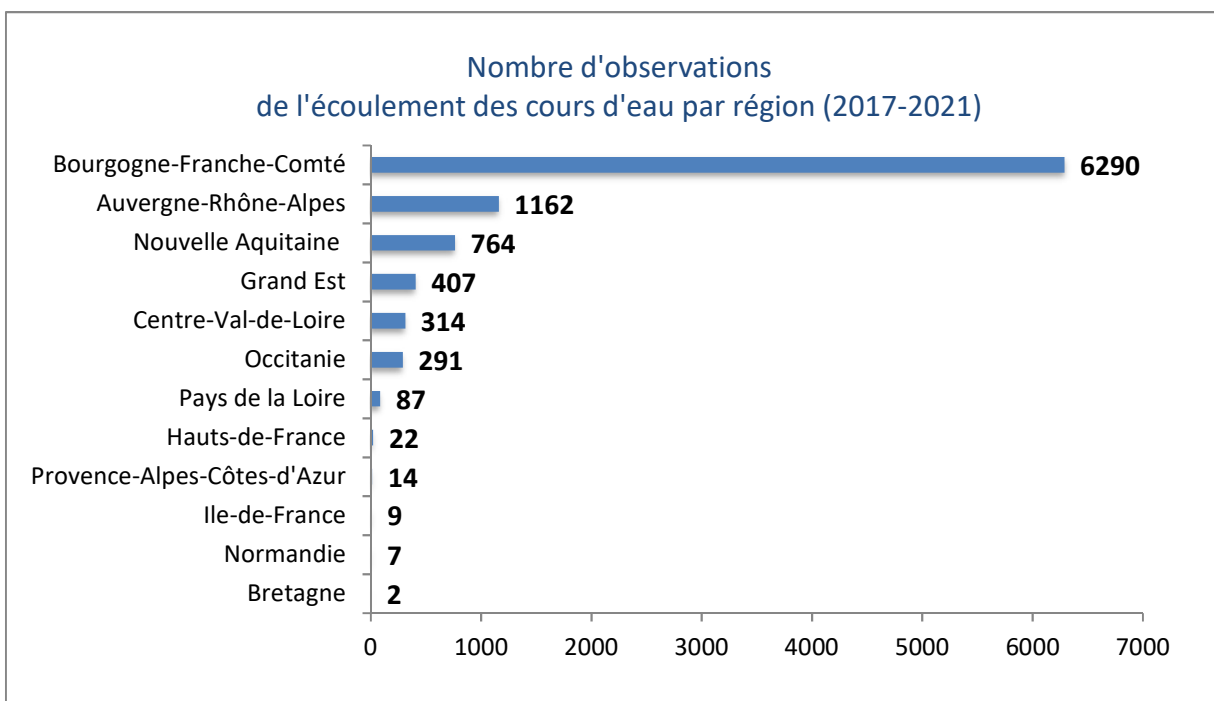
L'observateur apprécie l'état de l'écoulement en un point d'un cours d'eau selon cinq modalités d'observation visuelle : débordement ; écoulement visible ; écoulement visible faible ; écoulement non-visible et assec. Cette observation peut éventuellement être accompagnée d'une photo afin d'apprécier au mieux la situation. C'est l'étape fondamentale du programme qui permet l'enregistrement en base des 3 jeux de données.

Le graphique ci-après présente l'évolution annuelle du nombre total d'observations de l'état de l'écoulement. En 2020, le programme « EQE » enregistre un record d'observations avec un nombre de 4178.



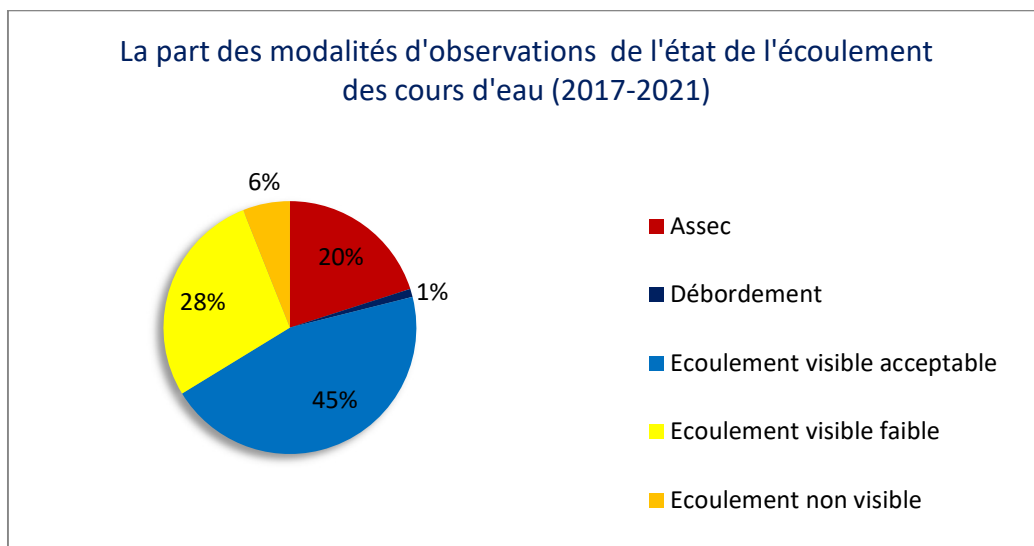
D'après l'histogramme ci-dessous, 12 régions métropolitaines ont contribué au programme « EQE » sur la période 2017-2021. Parmi ces celles-ci, on retrouve les trois régions pilotes qui ont participé à la phase d'expérimentation menée de juillet 2017 à avril 2018. Il s'agit de la région Centre-Val de Loire, la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie (cf. <https://ged.ofb.fr/share/s/Yh35xcoeQVylKN1IUdGxKg>). Elles font partie des régions qui comptent plus de 200 observations de l'écoulement des cours d'eau sur la période étudiée. D'ailleurs, la Nouvelle-Aquitaine se positionne en 3^{ème} position avec ses 764 observations, alors que la région Centre-Val-de-Loire et l'Occitanie se retrouve en 5^{ème} et 6^{ème} position avec respectivement 314 et 291 observations.

Grand Est s'insère entre les régions pilotes avec 407 observations. Toutefois, la région Bourgogne-Franche-Comté avec ses 6290 observations détient le plus grand nombre d'observations, suivie d'Auvergne-Rhône-Alpes qui compte 1162 observations et qui se positionne à la 2^{ème} place. Reste les régions avec moins de 100 observations, il s'agit de : Pays de la Loire, Hauts-de-France, Provence-Alpes-Côte-D'azur. Les régions de l'Île-de-France, de la Normandie et de la Bretagne comptent moins de 10 observations.



I.3.2 Selon les modalités d'écoulement

Les observateurs ont apprécié un état d'« écoulement visible » (acceptable ou faible) dans 73% des cas (cf. graphique ci-dessous). Les modalités d'écoulement « assec » et « écoulement non visible » représentent 26% des observations. Dans seulement 1% des cas il s'agit d'une observation de « débordement », la présence de cette modalité dépend principalement d'évènements hydro-climatiques locaux remarquables.



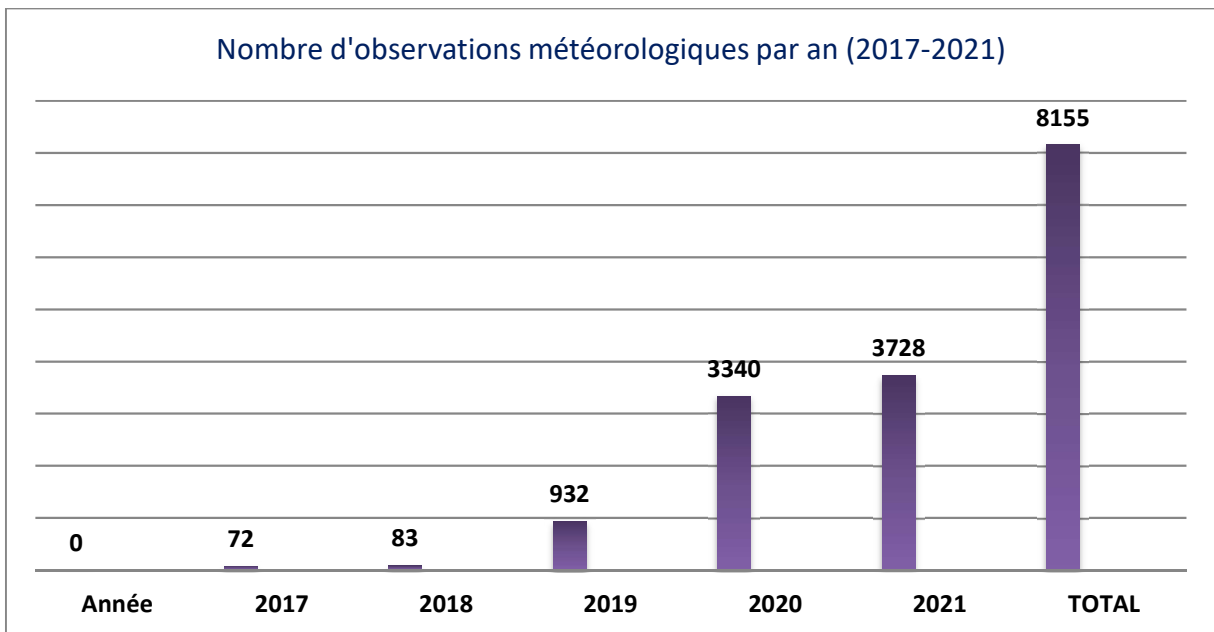
De 2017 à 2021, sur **9369** observations de l'état de l'écoulement des cours d'eau :

- **1879** observations « *assec* »
- **564** observations « *écoulement non visible* »
- **2596** observations « *écoulement visible faible* »
- **4232** observations « *écoulement visible acceptable* »
- **98** observations « *débordement* »

I.4 Appréciation de la météo (étape 2 optionnelle)

L'intensité de l'écoulement des cours d'eau est directement liée aux conditions hydrométéorologiques. A noter, des évènements météorologiques locaux remarquables (exemple : orages) peuvent tout particulièrement entraîner une évolution rapide du niveau d'écoulement des cours d'eau et ainsi aider à l'interprétation du premier jeu de données (état de l'écoulement en un point d'un cours d'eau).

Sur les 9369 observations de l'état de l'écoulement réalisées sur la période, 8155 observations météorologiques ont été recueillies. Autrement dit, dans 87% des cas, l'observation météorologique, qui est optionnelle, est réalisée par l'observateur.

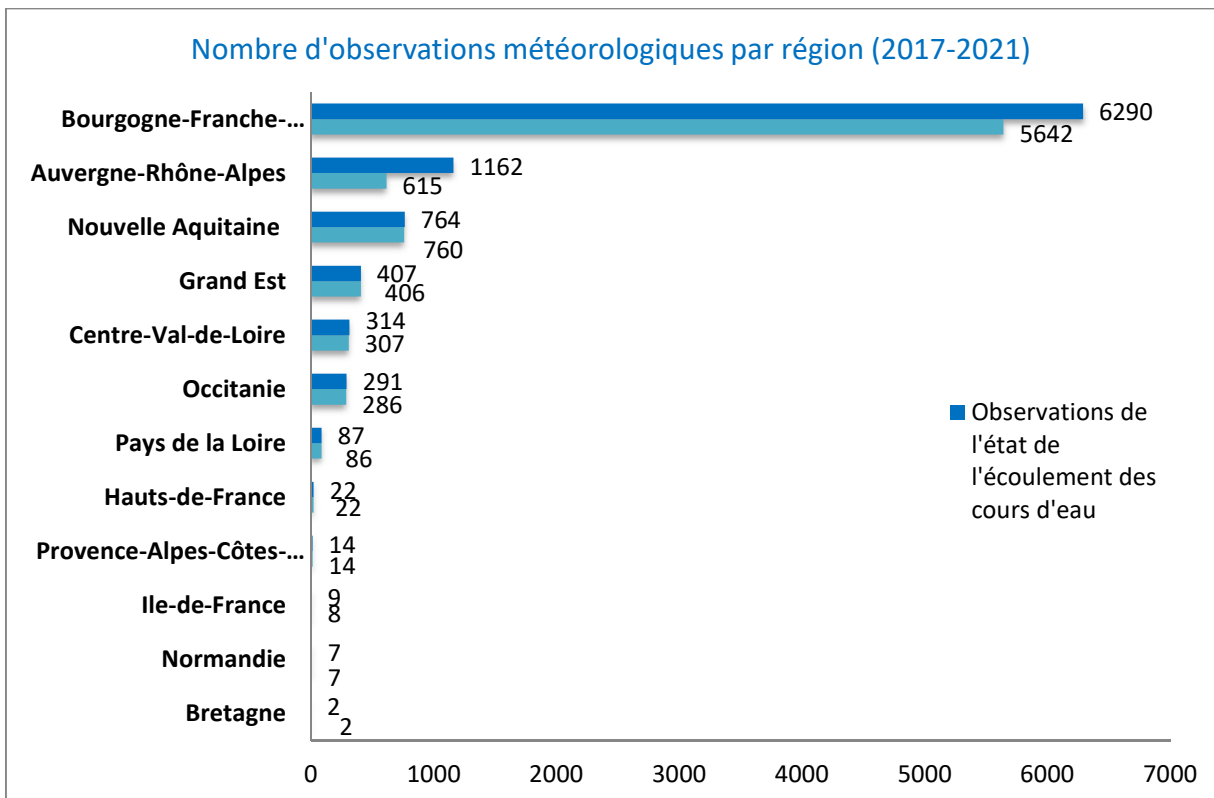


L'année 2021 est l'année qui compte le plus d'observations météorologiques, soit 3728 observations (toutes régions confondues).

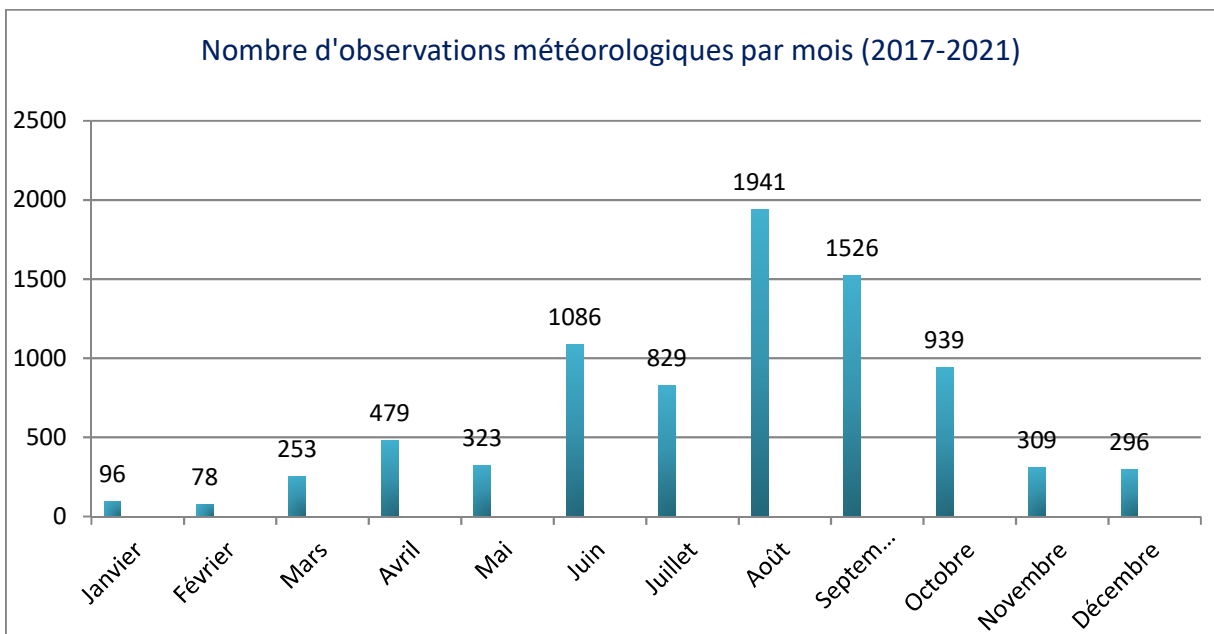
Sur 8155 observations météorologiques collectées sur la période 2017-2021, la région Bourgogne-Franche-Comté (BFC) arrive à nouveau en tête avec 5642 observations météorologiques sur 6290 au total (cf. graphique ci-dessous). Les observateurs de BFC réalisent, dans presque 90% des cas, des observations météorologiques, bien qu'optionnelles.

Suivie, encore ici, par Auvergne-Rhône-Alpes avec 615 observations météorologiques, représentant 53% de ses observations totales (1162). Puis, de la Nouvelle Aquitaine avec 764 observations météorologiques sur 760, soit plus de 99% de ses observations. De la même manière, les observateurs de la région Grand Est ont réalisé 406 observations météorologiques, soit près de 100% de ses observations totales (407), c'est-à-dire qu'à chaque observation de l'état de l'écoulement des cours d'eau, ils ont également renseigné les observations météorologiques. Ensuite, les régions Centre-Val-de-Loire et Occitanie, successivement, comptent 307 observations météo sur 314 observations (soit 97%) et 286 observations météo sur 291 (soit 98%).

Ayant, au départ, peu d'observation concernant l'état de l'écoulement de leurs cours d'eau, il paraît cohérent que les régions suivantes, Bretagne, Normandie, Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte-D'azur, Pays de la Loire et les Hauts-de-France ne recensent que très peu d'observations météorologiques. Or, ces dernières (à l'exclusion des Pays de la Loire et de l'Ile-de-France) ont réalisé à chaque fois des observations météorologiques représentant ainsi 100% de leurs observations totales.



Les observations météorologiques sont réalisées toute l'année (cf. graphique ci-dessous).



Toutefois, une tendance nette s'affiche en période estivale : la majorité des observations est réalisée d'avril à octobre (le pic de 1941 observations en août), période de l'année pendant laquelle les cours d'eau voient leur niveau d'eau baisser, allant parfois jusqu'à disparaître (« assec »).

Un nombre plus important d'observations météorologiques est effectué quand la tension sur la ressource en eau est plus forte et que la collecte d'informations complémentaires est nécessaire à sa gestion, à savoir pendant la période estivale. De 2017 à 2021, 1086 observations ont été réalisées au mois de juin, fin du printemps début de l'été, où l'étiage commence à s'installer fortement dans une majorité de territoire.

Une corrélation peut évidemment être faite entre le débit d'un cours d'eau qui est « assec » ou « non-visible » et la majorité des observations qui ont été réalisées quand il fait beau. A l'inverse, quand les cours d'eau débordent, il semble logique que le temps soit propice à ces débordements c'est-à-dire en temps de pluie ou de mauvais temps de manière général (nuage). Toutefois, l'état de l'écoulement d'un cours d'eau n'est pas seulement dû aux conditions hydrométéorologiques, le tableau suivant doit donc être étudié au regard des autres facteurs qui peuvent affectent l'état de l'écoulement des cours d'eau.

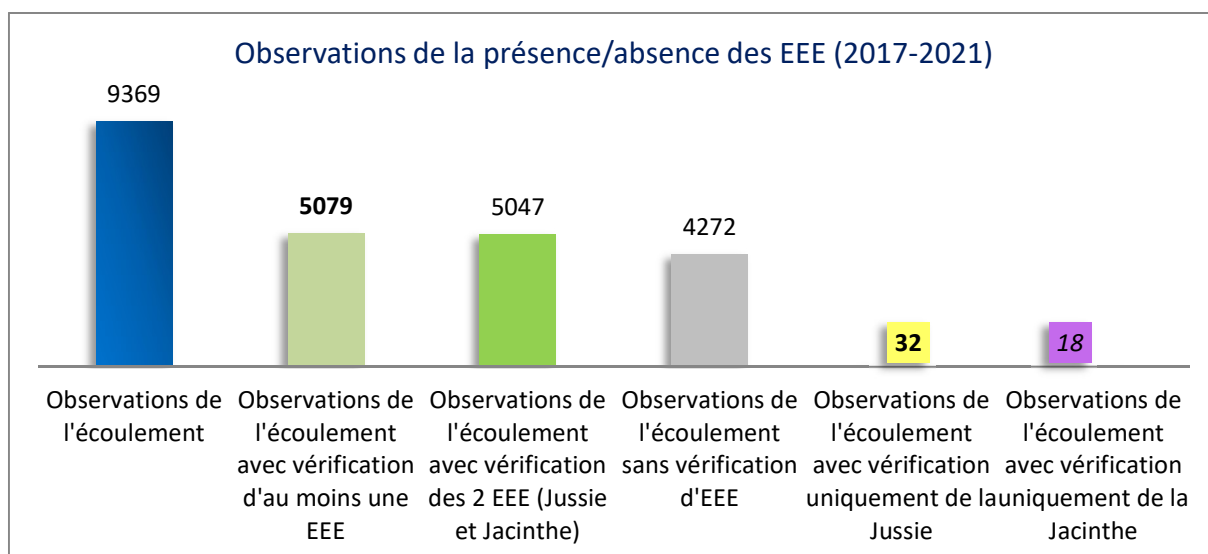
Modalités de l'état d'écoulement / Météo	(vide) ¹	Neige	Orage	Pluie	Nuage	Soleil
Assec	194	0	2	75	530	1078
Écoulement non visible	21	1	0	16	168	358
Écoulement faible	263	0	4	124	869	1336
Écoulement acceptable	734	11	0	358	1426	1703
Débordement	2	0	0	26	57	13
TOTAL	1214	12	6	599	3050	4488

I.5 Appréciation de la présence/absence de 2 plantes exotiques envahissantes (étape 3 optionnelle)

Sur les 9369 observations de l'état de l'écoulement collectées sur la période, 5079 ont fait l'objet d'une vérification de la présence ou de l'absence de Jussie à grandes ou petites fleurs et/ou de Jacinthe d'eau sur le lieu de l'observation. Parmi celles-ci, on compte :

- 5047 observations avec vérification de présence/absence à la fois de la Jussie et de la Jacinthe
- 32 observations avec vérification de présence/absence exclusivement de la Jussie
- 18 observations avec vérification de présence/absence exclusivement de la Jacinthe

La majorité des 5079 observations montre une absence de plantes exotiques envahissantes (EEE), cela signifie que l'observateur a vérifié l'absence des deux plantes (Jussie et/ou Jacinthe) sur le lieu de son observation en répondant « Non » lors de sa saisie sur le site « EQE ». C'est une information utile à l'estimation de leur expansion géographique.



¹ Les cellules vides correspondent à une absence de réponse de la part de l'observateur

A l'inverse, si l'observateur constate la présence d'une EEE, il répond « Oui » sur le site « EQE ». De 2017 à 2021, 23 observateurs constatent la présence de Jussie et personne n'a constaté la présence de Jacinthe. La région qui compte le plus de présence de Jussie est la Nouvelle-Aquitaine avec 14 observations sur 23. La région Bourgogne-Franche-Comté arrive en seconde position avec 5 observations, suivie de la région Centre-Val-de-Loire avec 3 observations, et enfin, la région Ile-de-France avec 1 observation.

Les observations de vérification de la présence ou de l'absence des deux plantes EEE contribuent à mieux connaître les relations entre l'intensité de l'écoulement du cours d'eau et la croissance et dispersion de ces EEE. Compte tenu du faible nombre d'observations d'EEE, la dépendance entre ces deux éléments n'est pas évidente à démontrer.

I.6 Comportements d'abstention concernant les observations optionnelles

Entre les deux observations optionnelles, on remarque que les observateurs ont tendance à renseigner plus facilement l'observation concernant la météo que celle où il s'agit de constater la présence d'une EEE.

Total des observations météorologiques (2017-2021) : 8155

Total des abstentions : **1214**

⇒ Le taux d'abstention représente **environ 13%** des observations de l'état de l'écoulement

Total des observations EEE (2017-2021) : 5079

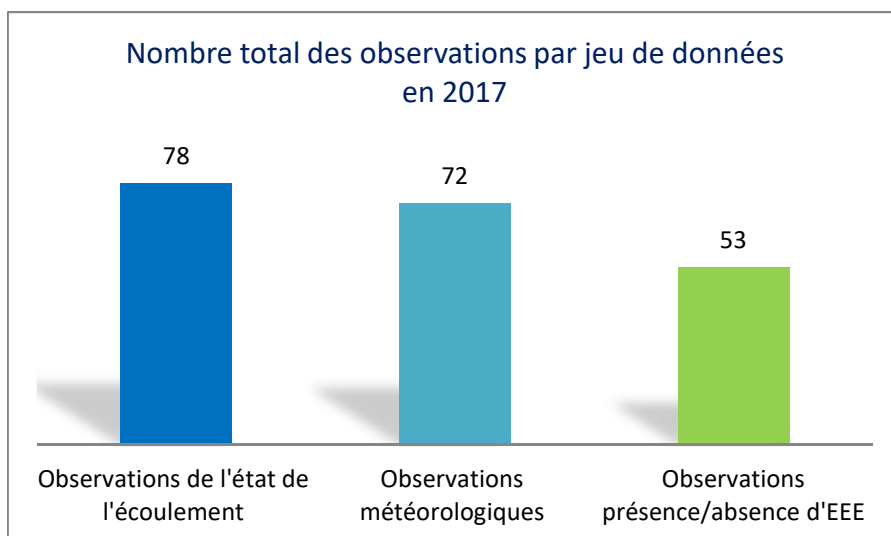
Total des abstentions : **4272**

⇒ Le taux d'abstention représente **environ 46%** des observations de l'état de l'écoulement

Il est vrai que la reconnaissance d'une EEE peut freiner un observateur qui ne se dit pas expert en la matière alors que l'observation de la météo est à la portée de tous. De plus, il existe deux sortes de Jussie, cette information pourrait faire paniquer l'observateur non connaisseur, pourtant, il ne s'agit pas de les distinguer sur EQE. Il suffit de noter sa présence ou son absence. Si l'observateur souhaite savoir les distinguer, des fiches d'identification sont à sa disposition sur le site « EQE ». Enfin, la saisie d'une photo pour les EEE est obligatoire de manière à permettre un contrôle a posteriori.

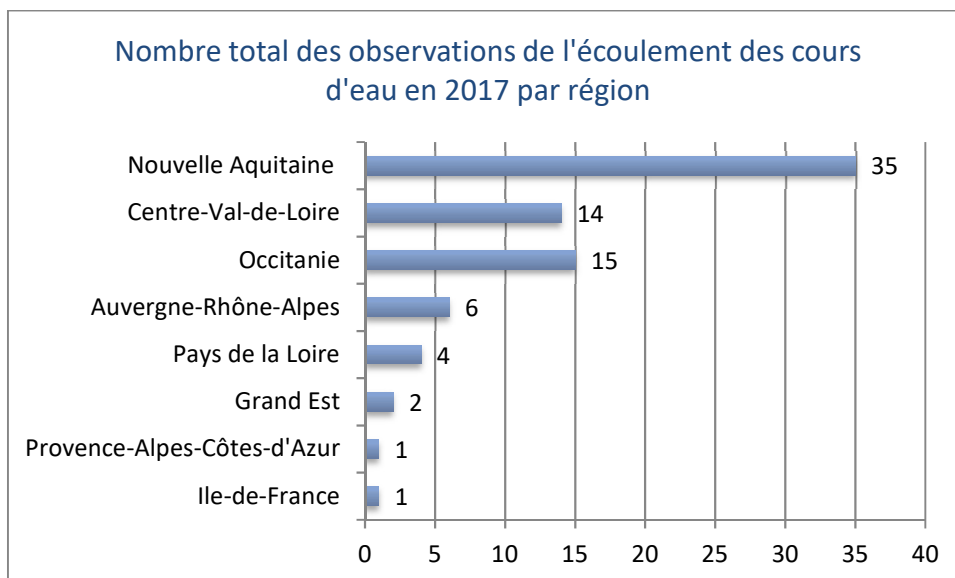
II. EVOLUTION DES OBSERVATIONS PAR ANNEE

II.1 2017



II.1.1 Appréciation de l'état de l'écoulement

Le 03 juillet 2017 correspond au lancement de la phase « test » du programme. En tant que régions « pilotes », il semble logique que Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Centre-Val-de-Loire soient en tête de classement et obtiennent respectivement 35, 15 et 14 observations sur les 78 observations.

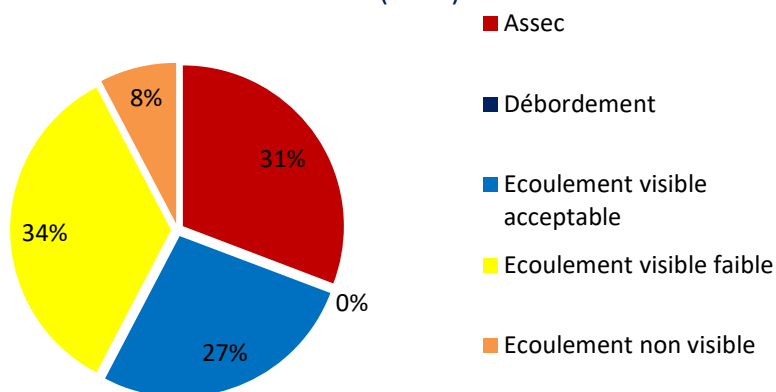


En 2017, les états d'écoulement « assec » et « écoulement visible faible » ont été le plus observés : 24 observations « assec » et 27 observations « écoulement visible faible » sur les 78 observations de l'état de l'écoulement des cours d'eau réalisées entre le 03/07/2017 et le 31/12/2017. Suivi de l'état d'« écoulement visible acceptable » avec 21 observations.

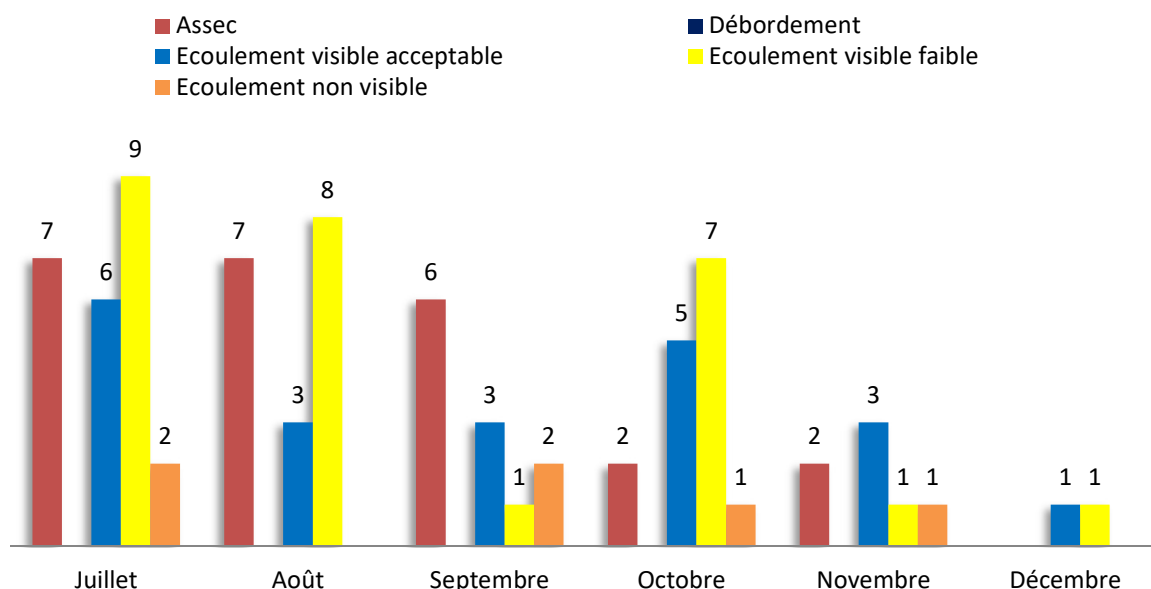
En 2017, sur 78 observations de l'état de l'écoulement des cours d'eau :

- 24 observations « *assec* »
- 6 observations « *écoulement non visible* »
- 27 observations « *écoulement visible faible* »
- 21 observations « *écoulement visible acceptable* »
- 0 observations « *débordement* »

Part des modalités d'observation de l'état de l'écoulement des cours d'eau en 2017 (en %)

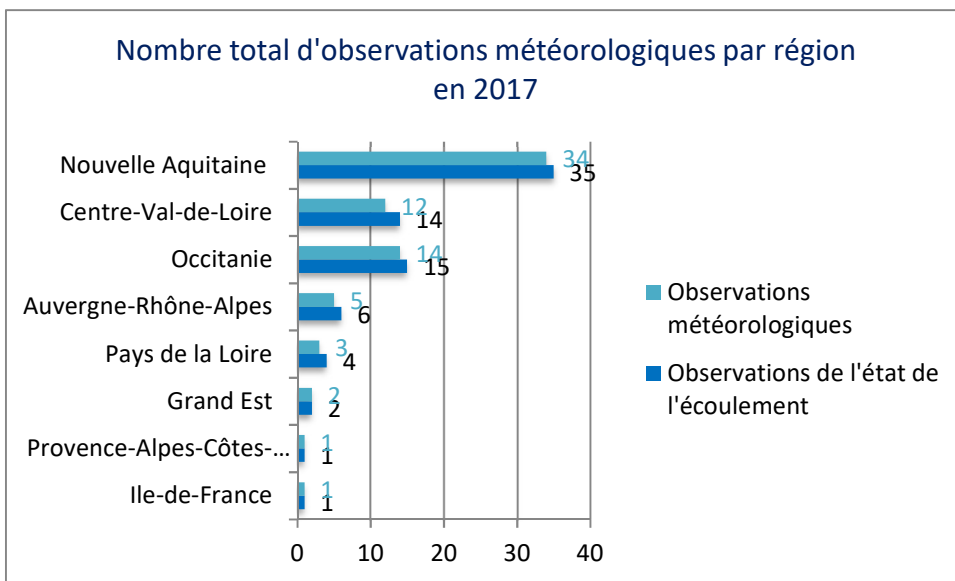


Les observations de l'état de l'écoulement des cours d'eau par mois en 2017



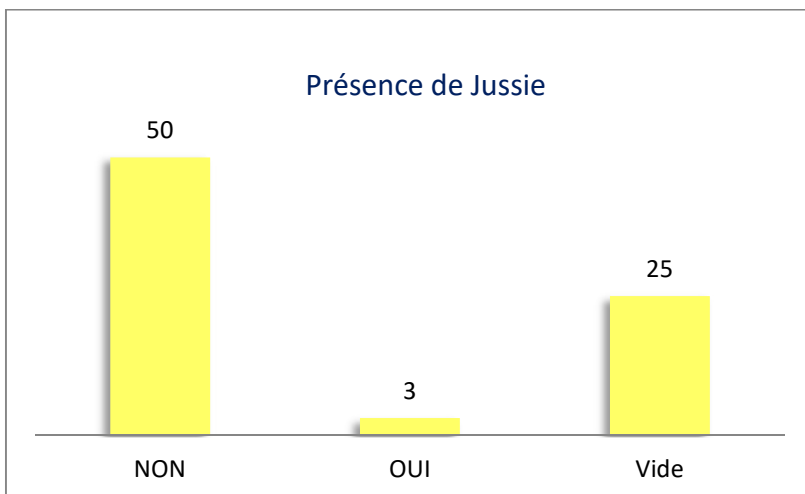
II.1.2 Appréciation de la météo

Sur les 78 observations de l'état de l'écoulement réalisées en 2017, 72 observations météorologiques ont été recueillies (92%). Dans 65% des cas, les observations ont été réalisées quand il faisait beau temps (« soleil »).



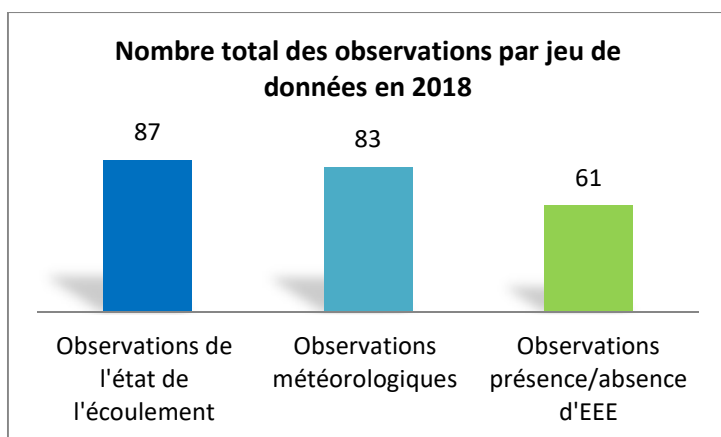
II.1.3 Appréciation de la présence ou de l'absence des 2 plantes EEE

Sur les 78 observations de l'état de l'écoulement réalisées en 2017, 53 ont fait l'objet d'une vérification de la présence ou de l'absence de Jussie à grandes ou petites fleurs et/ou de Jacinthe d'eau sur le lieu de l'observation (51%). Parmi celles-ci, 3 observateurs constatent la présence de Jussie.



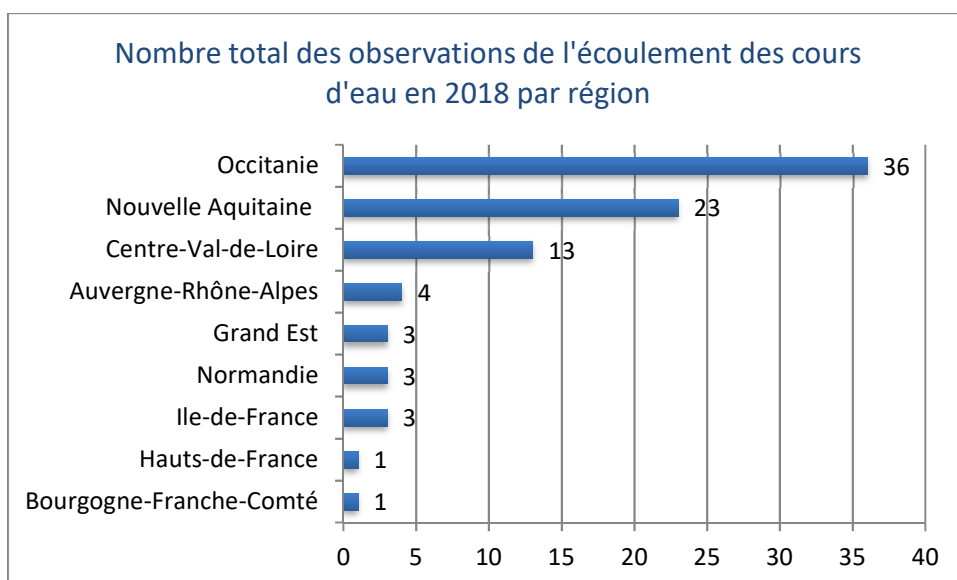
Remarque : concernant les données EEE, le graphique de la jacinthe ne sera pas repris dans cette partie 2. en raison de son absence toutes années confondues. Seul le graphique de la Jussie est exposé pour chacune des années. La barre nommée « Vide » correspond à l'absence de réponse de la part de l'observateur qui n'a pas dans ce cas vérifié la présence ou l'absence de la Jussie.

II.1 2018



II.1.1 Appréciation de l'état de l'écoulement

En 2018, ce sont encore les régions « pilotes » qui comptent le plus d'observations de l'état de l'écoulement des cours d'eau. Sur 87 observations, la région Occitanie possède 36 observations (elle passe de la 2ème position en 2017 à la 1ère en 2018), puis la Nouvelle Aquitaine avec 23 observations, et enfin Centre-Val-de-Loire avec 13 observations.

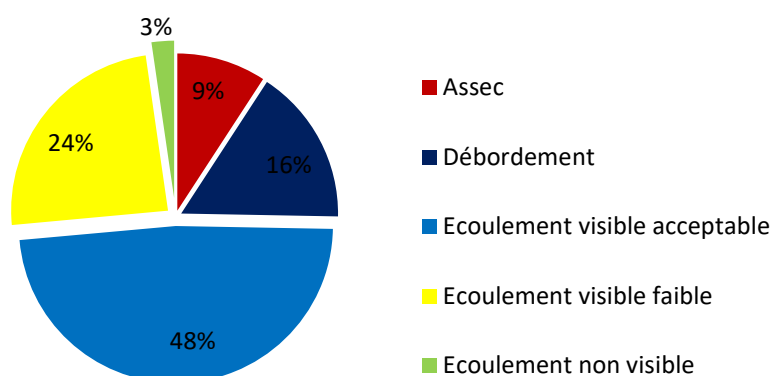


L'année 2018 est marquée par un plus grand nombre d'observations d'écoulements visibles (acceptables et faibles), représentant 72% des observations totales de l'état de l'écoulement. En outre, on constate un nombre amoindri d'observation « assec » par rapport à 2017, alors que des situations de « débordement » sont constatées pour la première fois (14 sur 87).

En 2018, sur **87 observations** de l'état de l'écoulement des cours d'eau :

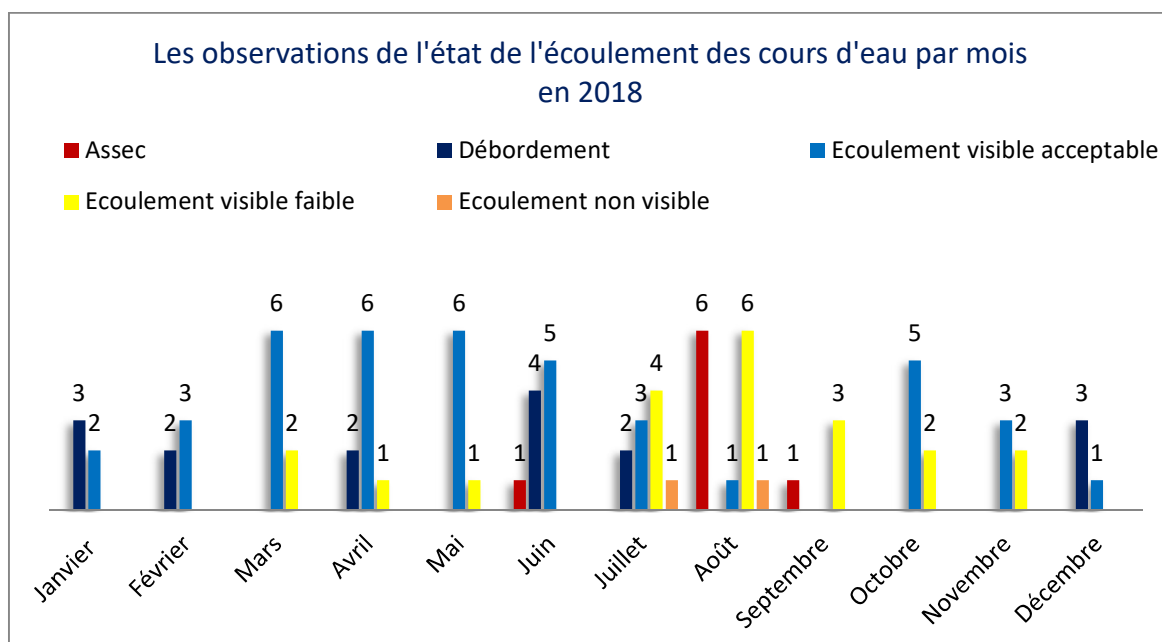
- **8 observations « assec »**
- **2 observations « écoulement non visible »**
- **21 observations « écoulement visible faible »**
- **42 observations « écoulement visible acceptable »**
- **14 observations « débordement »**

Part des modalités de l'état de l'écoulement des cours d'eau en 2018 (en %)



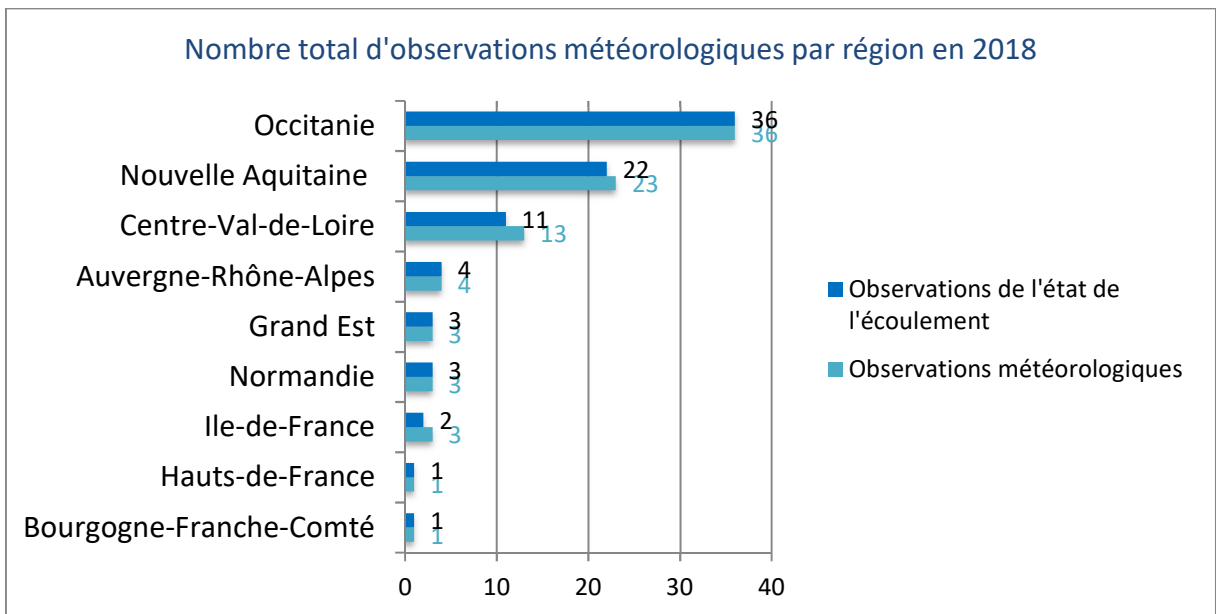
Des observations ont été remontées tous les mois de l'année 2018.

Les observations de l'état de l'écoulement des cours d'eau par mois en 2018



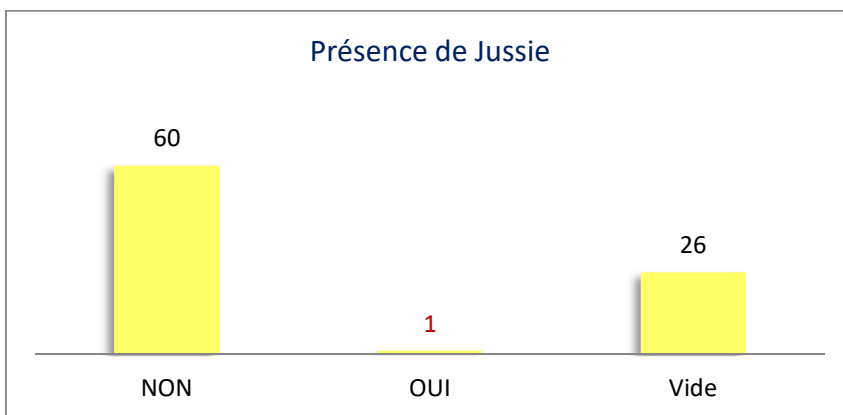
II.1.2 Appréciation de la météo

Sur les 87 observations de l'état de l'écoulement réalisées en 2018, 83 observations météorologiques ont été recueillies (95%). La plupart des observations a été effectuée lorsque le temps était nuageux (dans 52% des cas). L'autre moitié du temps était ensoleillé dans 37% des cas.

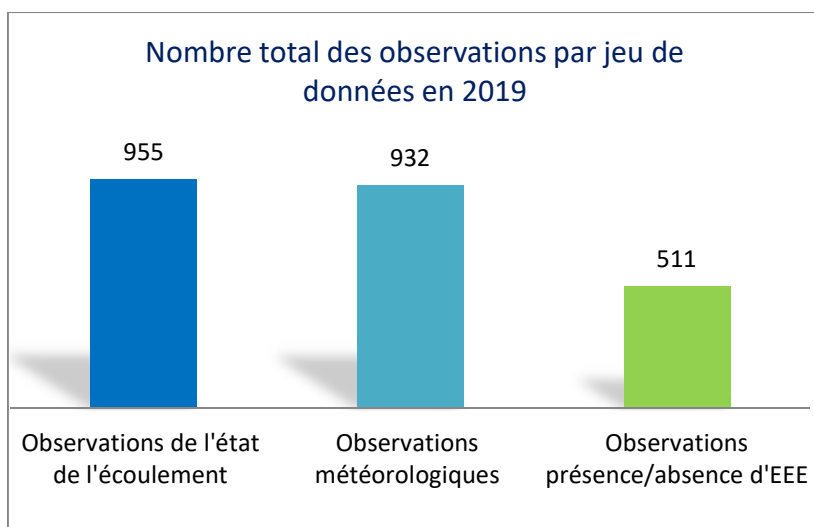


II.1.3 Appréciation de la présence ou de l'absence des 2 plantes EEE

Sur les 87 observations de l'état de l'écoulement réalisées en 2018, 61 ont fait l'objet d'une vérification de la présence ou de l'absence de Jussie à grandes ou petites fleurs et/ou de Jacinthe d'eau sur le lieu de l'observation (70%). Parmi celles-ci, seule une observation indique la présence d'une Jussie en 2018. Celle-ci fut observée dans la région Ile-de-France au mois de décembre.

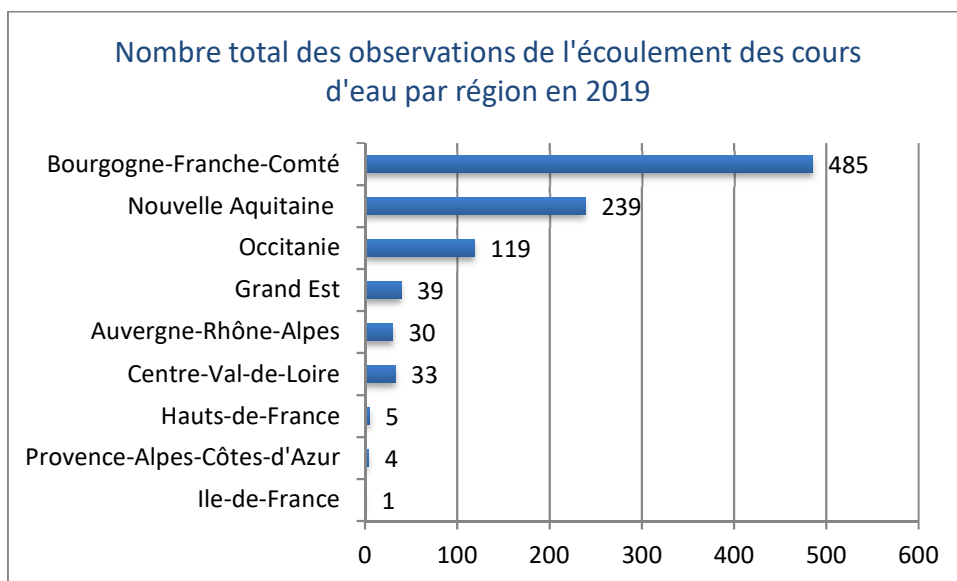


II.2 2019



II.2.1 Appréciation de l'état de l'écoulement

En 2019, les régions « pilotes » possèdent encore un nombre d'observations conséquent et qui s'est accru pour la Nouvelle Aquitaine (239 observations sur 955) et l'Occitanie (119 observations sur 955). Toutefois, ces régions se voient concurrencées par Bourgogne-Franche-Comté qui compte 485 observations (plus de 50% du total). La région Grand Est et Auvergne-Rhône-Alpes s'établissent dans le classement avec, respectivement, 39 observations et 30 observations, passant devant la région Centre-Val-de-Loire avec 33 observations de l'état de l'écoulement de ses cours d'eau en 2019.

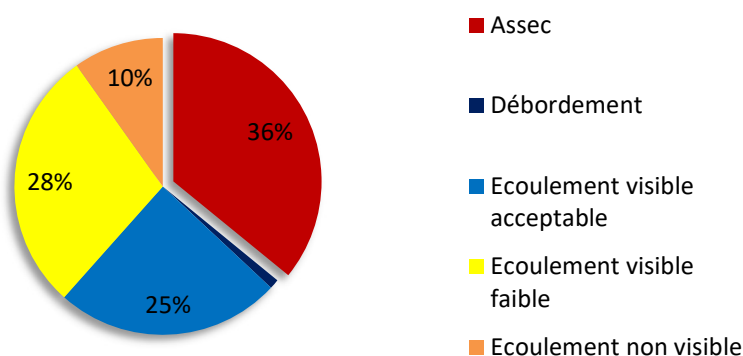


L'année 2019 est marquée par un plus grand nombre d'observations « assec » et « écoulement non visible », représentant 46% des observations de l'état de l'écoulement.

En 2019, sur **955 observations** de l'état de l'écoulement des cours d'eau :

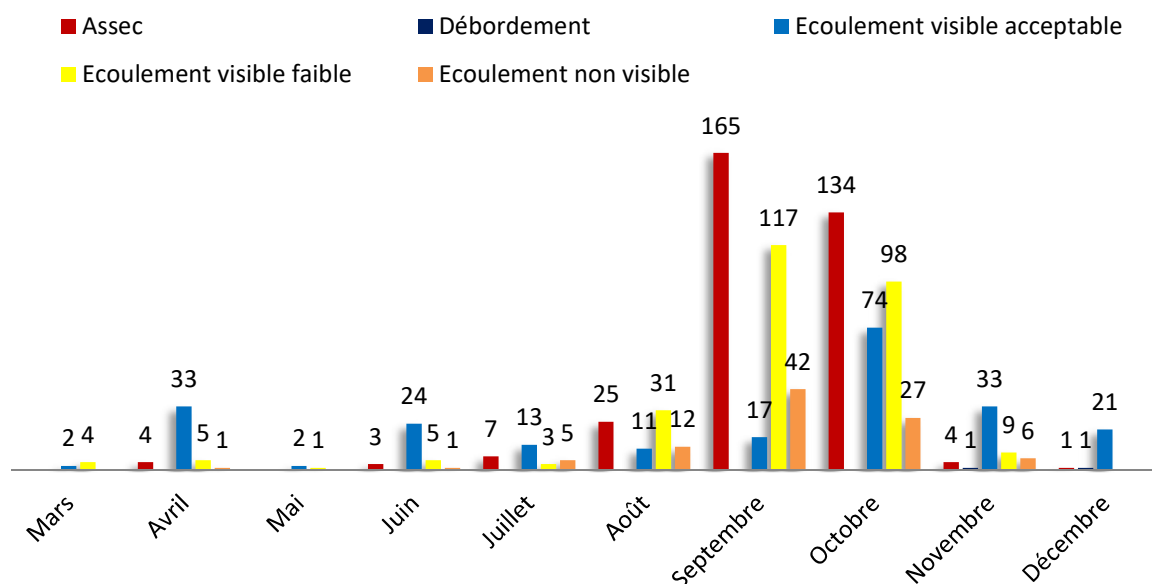
- 343 observations « *assec* »
- 94 observations « *écoulement non visible* »
- 273 observations « *écoulement visible faible* »
- 235 observations « *écoulement visible acceptable* »
- 10 observations « *débordement* »

Part des modalités d'observations de l'état de l'écoulement des cours d'eau en 2019



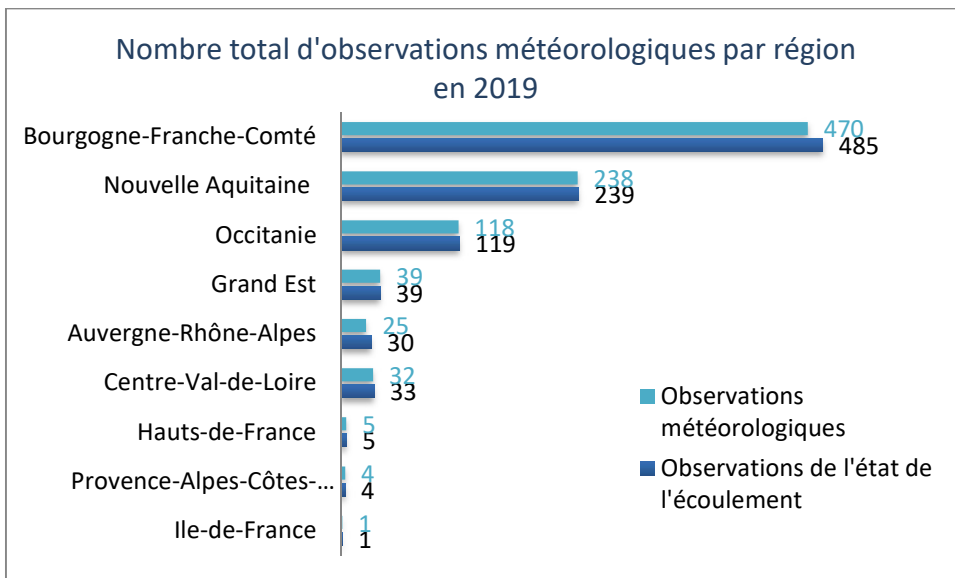
En 2019, des observations ont été remontées sur 10 mois, de mars à décembre.

Les observations de l'état de l'écoulement par mois en 2019



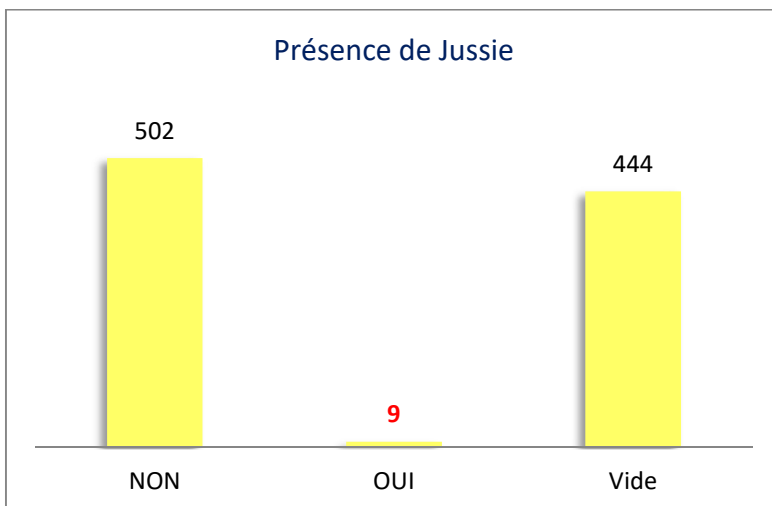
II.2.2 Appréciation de la météo

Sur les 955 observations de l'état de l'écoulement réalisées en 2019, 932 observations météorologiques ont été recueillies (98%). Les observations réalisées par temps de « soleil » sont de 69 % contre 24 % par temps nuageux et 5 % en temps de pluie. D'autre part, une observation a été réalisée en temps d'orage en Nouvelle-Aquitaine.

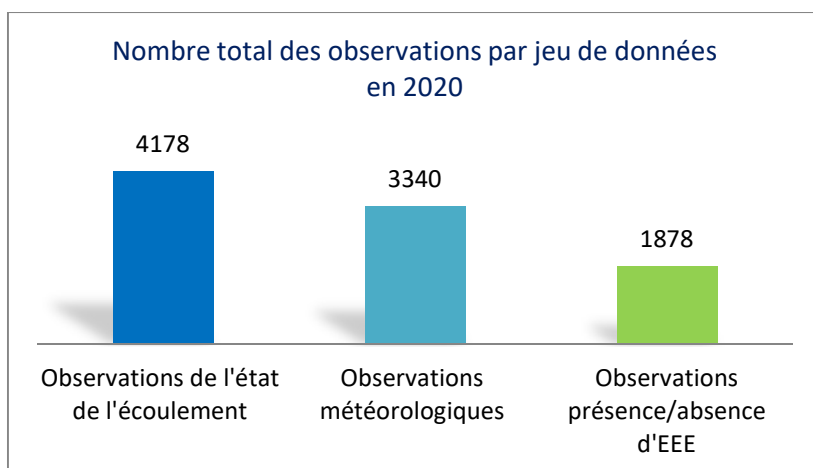


II.2.3 Appréciation de la présence ou de l'absence des 2 plantes EEE

Sur les 955 observations de l'état de l'écoulement réalisées en 2019, 511 ont fait l'objet d'une vérification de la présence ou de l'absence de Jussie à grandes ou petites fleurs et/ou de Jacinthe d'eau sur le lieu de l'observation (53%). Parmi celles-ci, 9 observations indiquent la présence d'une Jussie en 2019.



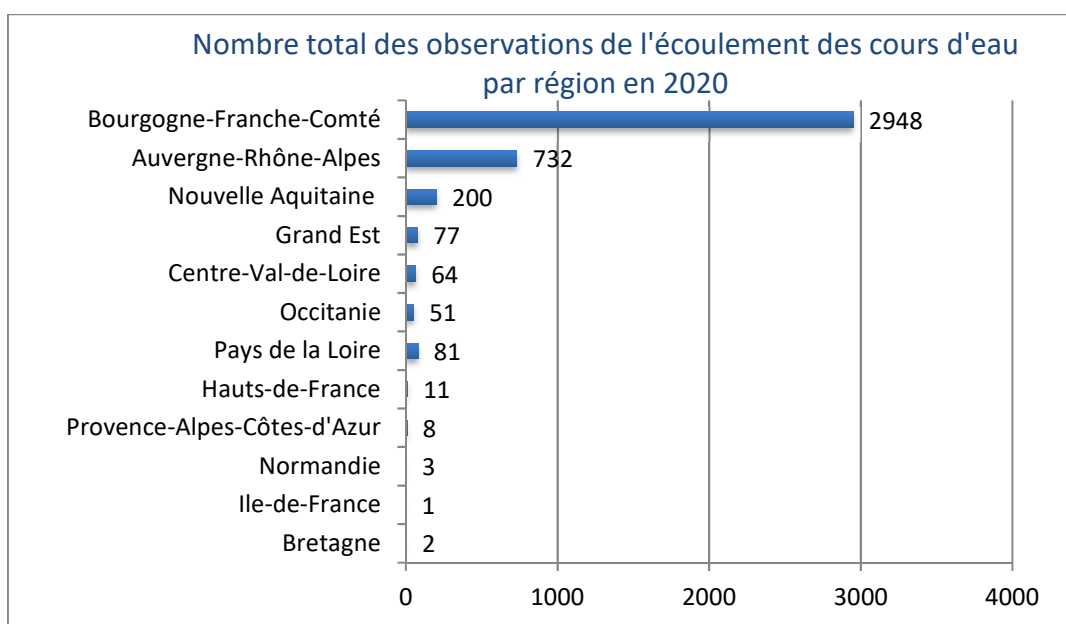
II.3 2020



II.3.1 Appréciation de l'état de l'écoulement

2020 est l'année sur laquelle la collecte des observations a été la plus importante, soit 4 178 observations de l'état de l'écoulement des cours d'eau.

En 2020, la Bourgogne-Franche-Comté dépasse le seuil des 2000 observations avec 2948 observations sur 4178. Cela représente près de 70% des observations effectuées sur l'année 2020. La région Auvergne-Rhône-Alpes, en deuxième position, s'impose avec 732 observations. Cette dernière passe devant la Nouvelle Aquitaine qui se place désormais en troisième position avec 200 observations. Enfin, la région Grand-Est atteint les 77 observations, se plaçant ainsi devant les régions « pilotes » Centre-Val-de-Loire et Occitanie avec respectivement, 64 observations et 51 observations.

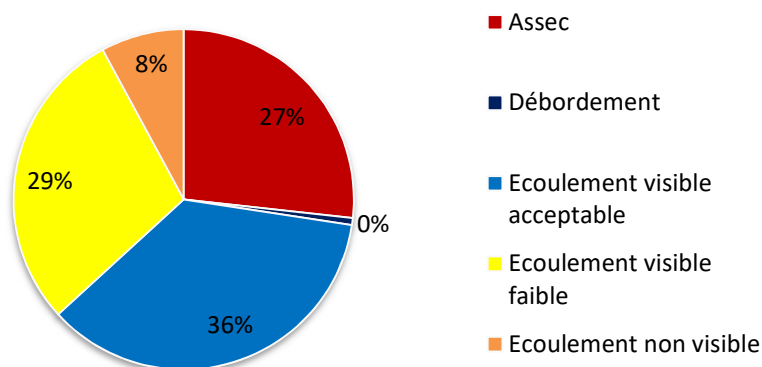


L'année 2020 a été marquée par une canicule importante au mois d'août durant laquelle de nombreux records de température ont été localement enregistrés, les régions Centre-Val-de-Loire, Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté ont particulièrement été impactées. Alarmés par la hausse des températures, les observateurs se sont peut-être plus mobilisés, se questionnant alors sur l'état et le devenir de leurs cours d'eau pendant cette période. L'augmentation des observations peut également être le résultat de la forte mobilisation des acteurs du territoire de Bourgogne-Franche-Comté qui ont atteint les 2948 observations de l'état de l'écoulement des cours d'eau en 2020.

En 2020, sur **4178 observations** de l'état de l'écoulement des cours d'eau :

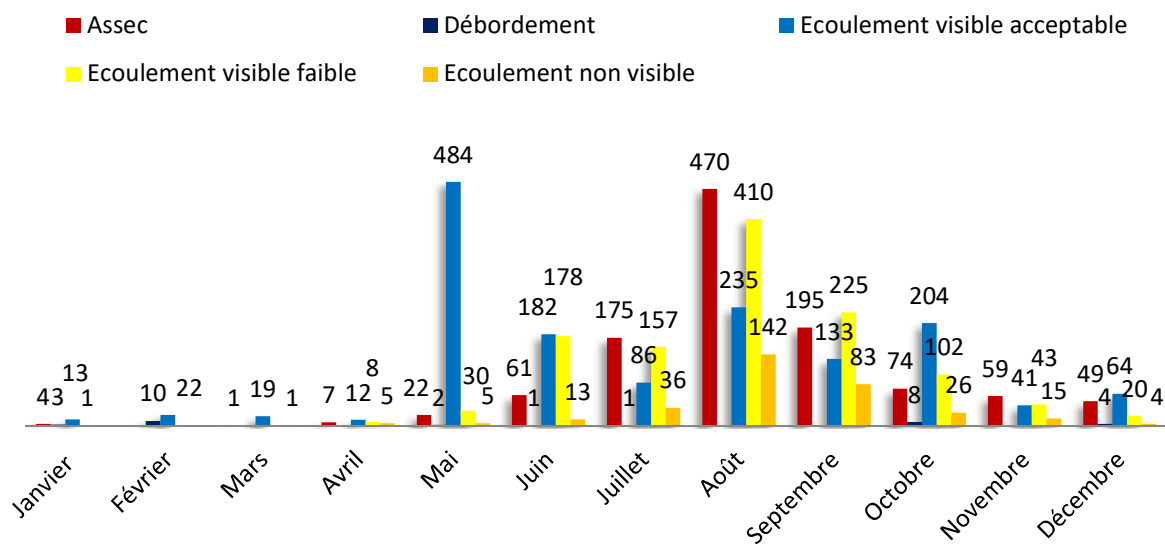
- 1117 observations « *assec* »
- 330 observations « *écoulement non visible* »
- 1208 observations « *écoulement visible faible* »
- 1495 observations « *écoulement visible acceptable* »
- 28 observations « *débordement* »

Les modalités de l'état de l'écoulement des cours d'eau en 2020



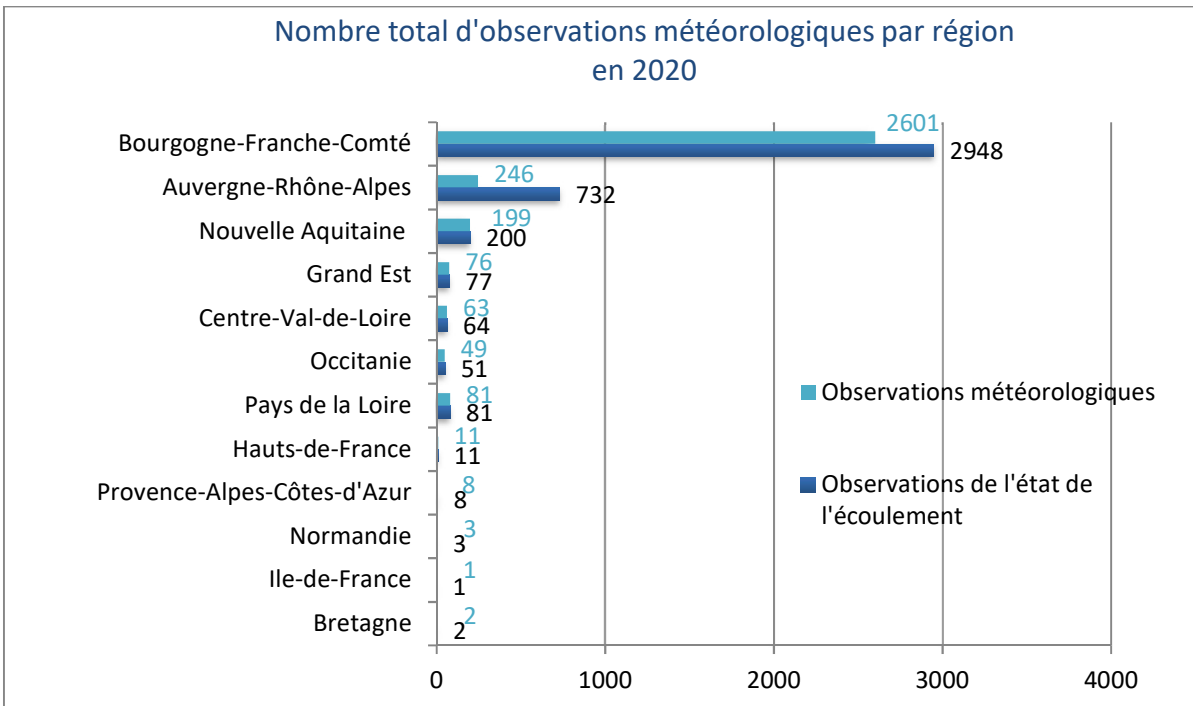
Des observations ont été remontées sur les 12 mois de l'année 2020.

Les observations de l'état de l'écoulement des cours d'eau par mois en 2020



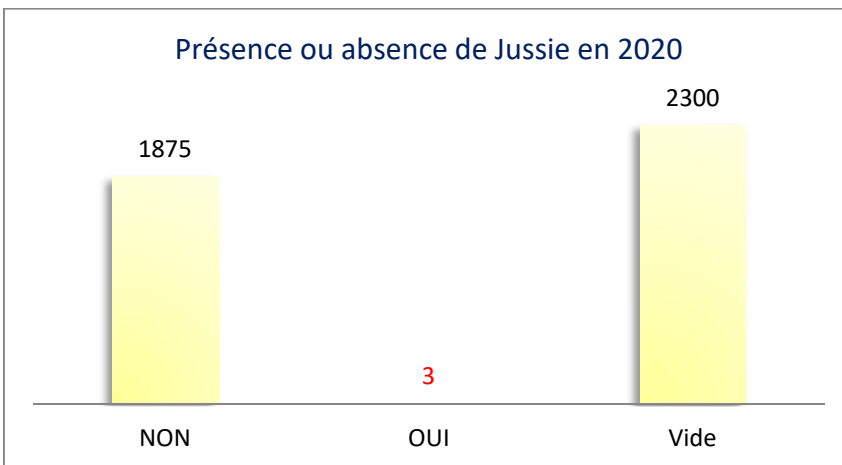
II.3.2 Appréciation de la météo

Sur les 4178 observations de l'état de l'écoulement réalisées en 2020, 3340 observations météorologiques ont été recueillies (80%). Dans 47% des cas les observations se sont effectuées quand le temps était ensoleillé.

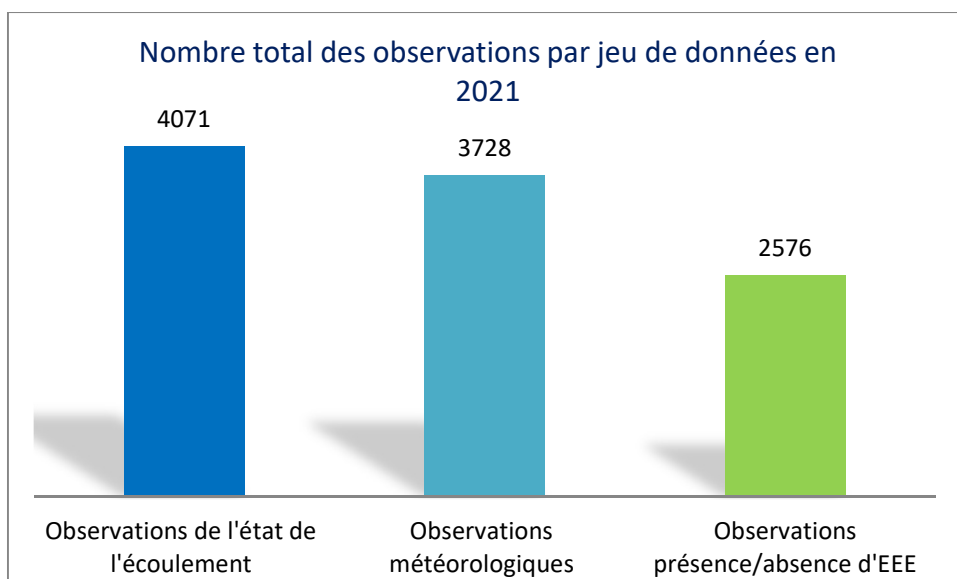


II.3.3 Appréciation de la présence ou de l'absence des 2 plantes EEE

Sur les 4178 observations de l'état de l'écoulement réalisées en 2020, 1878 ont fait l'objet d'une vérification de la présence ou de l'absence de Jussie à grandes ou petites fleurs et/ou de Jacinthe d'eau sur le lieu de l'observation (45%). Parmi celles-ci, 3 observations indiquent la présence d'une Jussie en 2020.



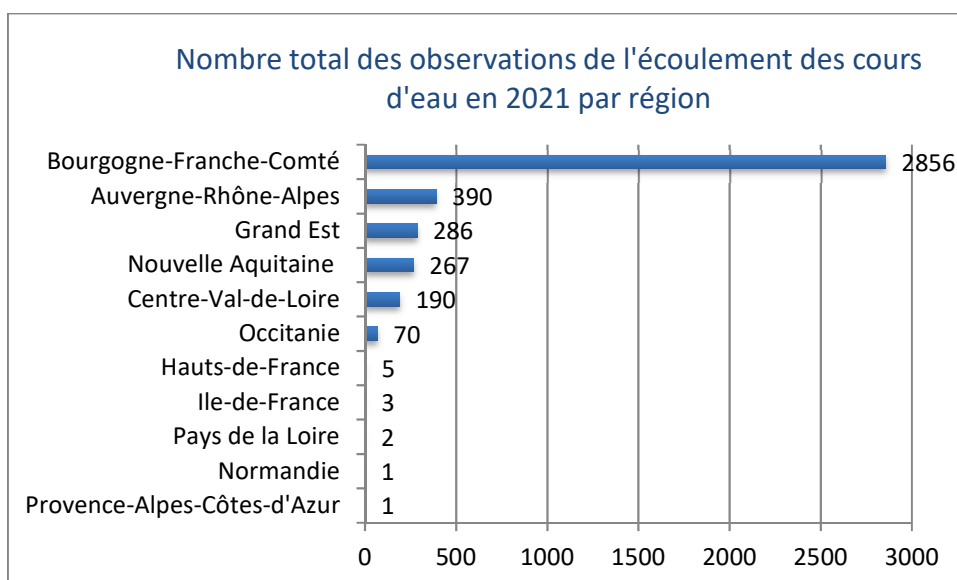
II.4 2021



II.4.1 Appréciation de l'état de l'écoulement

2021 est l'année sur laquelle la collecte des observations a été la plus importante, soit 4178 observations de l'état de l'écoulement des cours d'eau.

En 2021, la Bourgogne-Franche-Comté dépasse de nouveau le seuil des 2000 observations avec 2856 observations sur 4071. Cela représente 70% des observations effectuées sur l'année 2021. La région Auvergne-Rhône-Alpes reste en deuxième position avec 390 observations, suivie par Grand-Est et Nouvelle Aquitaine avec respectivement 286 et 267 observations.

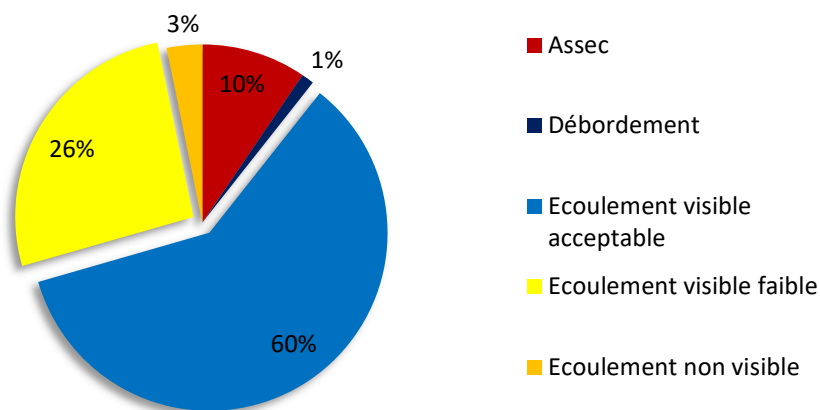


Contrairement aux années précédentes, l'année 2021 n'est pas marquée par de fortes chaleurs sur la durée, par conséquent le nombre d'observations « assec » a diminué. Le nombre d'observations « écoulement visible faible » reste toutefois considérable (1067 observations sur 3931).

En 2021, sur **4071 observations** de l'état de l'écoulement des cours d'eau :

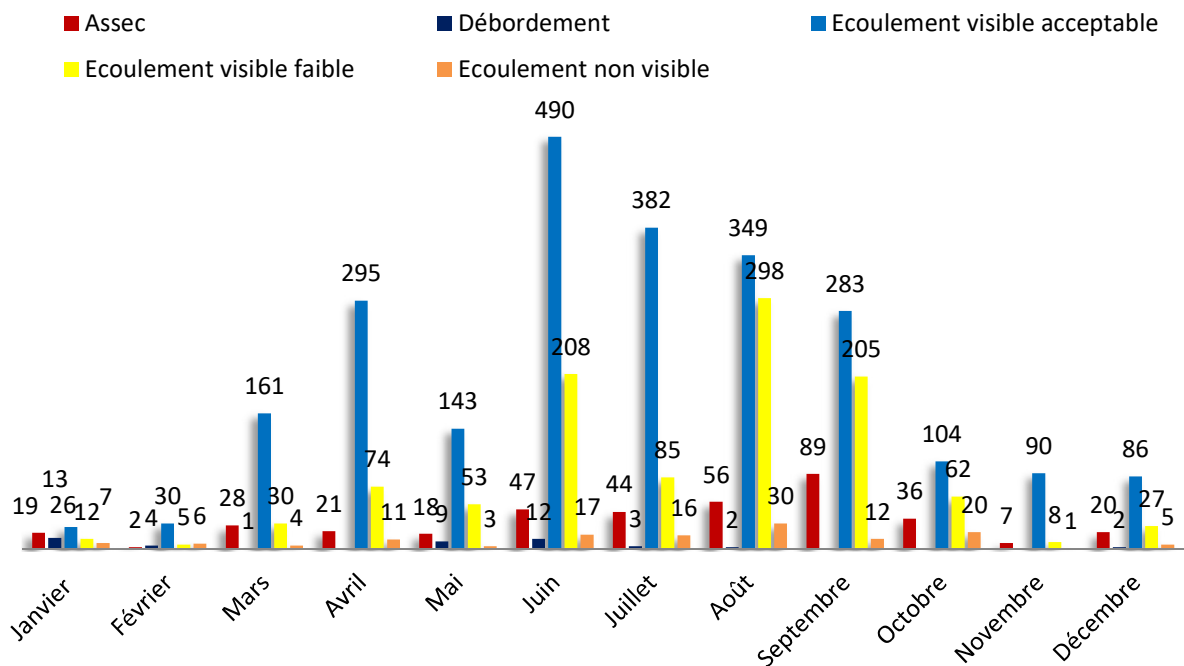
- 387 observations « *assec* »
- 132 observations « *écoulement non visible* »
- 1067 observations « *écoulement visible faible* »
- 2439 observations « *écoulement visible acceptable* »
- 46 observations « *débordement* »

Part des modalités d'observations de l'état de l'écoulement des cours d'eau en 2021



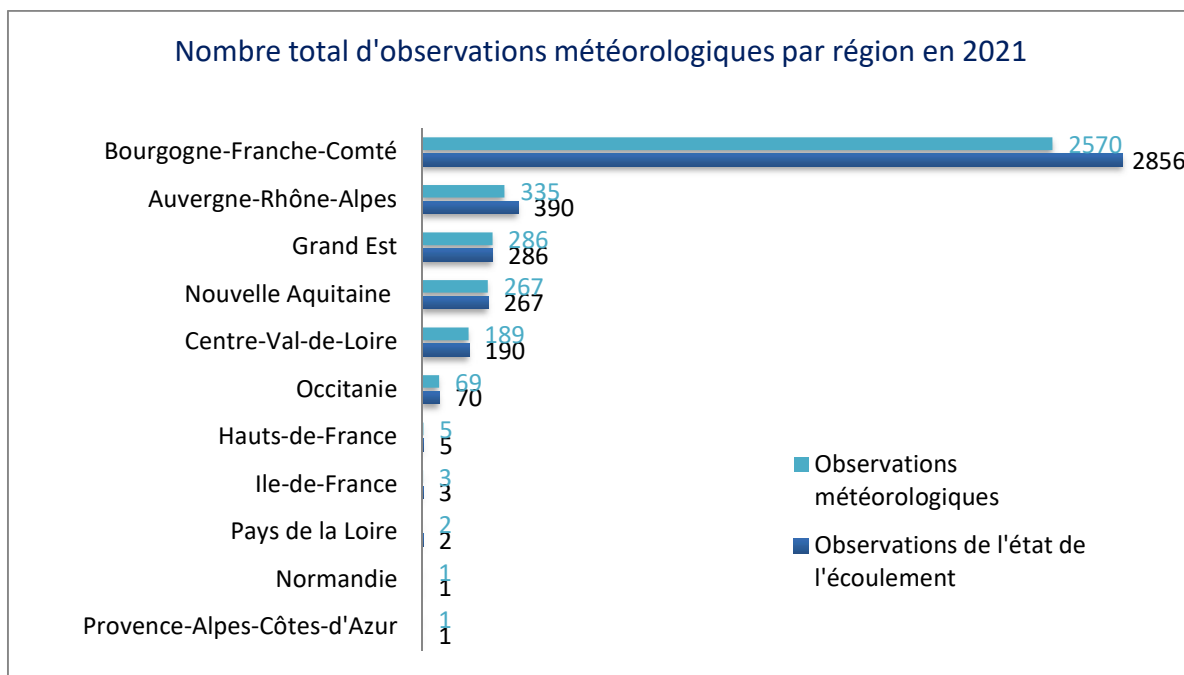
Des observations ont été remontées sur les 12 mois de l'année 2021.

Les observations de l'état de l'écoulement des cours d'eau par mois en 2021



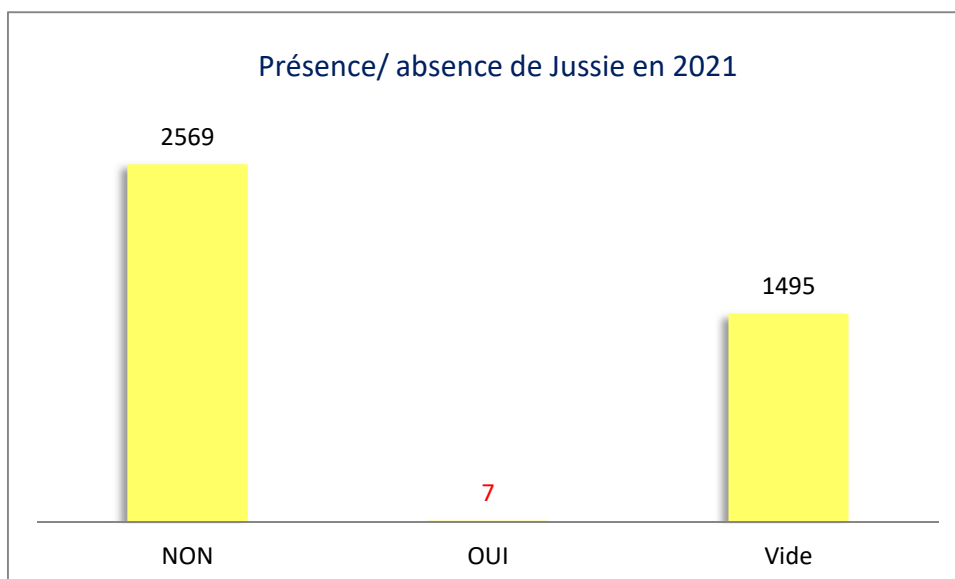
II.4.2 Appréciation de la météo

Sur les 4071 observations de l'état de l'écoulement réalisées en 2021, 3728 observations météorologiques ont été recueillies (près de 92%). Dans 47% des cas les observations se sont effectuées quand le temps était ensoleillé.



II.4.3 Appréciation de la présence ou de l'absence des 2 plantes EEE

Sur les 4071 observations de l'état de l'écoulement réalisées en 2021, 2576 ont fait l'objet d'une vérification de la présence ou de l'absence de Jussie à grandes ou petites fleurs et/ou de Jacinthe d'eau sur le lieu de l'observation (63%). Parmi celles-ci, 7 observations indiquent la présence d'une Jussie en 2021, toutes localisées en Nouvelle Aquitaine.



III. NOMBRE DE COMPTES ET PROFIL DES PARTICIPANTS AU PROGRAMME « EQE »

La personne qui souhaite effectuer une observation pour la première fois doit se créer un compte sur le site « EQE ». Il s'agit ici d'un quatrième jeu de données qui s'ajoute aux trois précédents. La création d'un compte est, en effet, indispensable pour la saisie d'une observation, mais pas nécessaire pour la consultation des données. Celui-ci, informe également sur le profil de l'observateur. Le profil permet notamment d'examiner s'il s'agit d'une personne qui travaille dans le domaine de l'eau ou non.

Remarque : l'analyse présentée ci-après s'appuie sur la liste des personnes inscrites sur le site <https://enquetedeau.eaufrance.fr/> au 01/12/2021.

III.1 Nombre de comptes EQE

Année	Nombre de comptes créés par an	TOTAL du nombre de comptes par an
2017	59	59
2018	50	109
2019	126	235
2020	157	392
2021	202	594

A la date du 01/12/2021, le programme « EQE » dénombrait 594 comptes. La création de comptes sur le site « EQE » augmente chaque année. En effet, 59 comptes ont été créés en 2017 et 202 comptes en 2021. Cette augmentation témoigne d'un intérêt croissant pour le programme « EQE » et résulte d'une probable animation autour de ce dernier, mais également d'une situation conjoncturelle particulière avec quatre années consécutives de sécheresse (de 2017 à 2020) auxquelles a été confrontée la France.

III.1 Points d'observation et nombre d'observations effectuées par les observateurs

Pour rappel, la fréquence des observations reste libre. La liberté facilite l'appropriation de l'observateur quant au secteur qu'il souhaite observer.

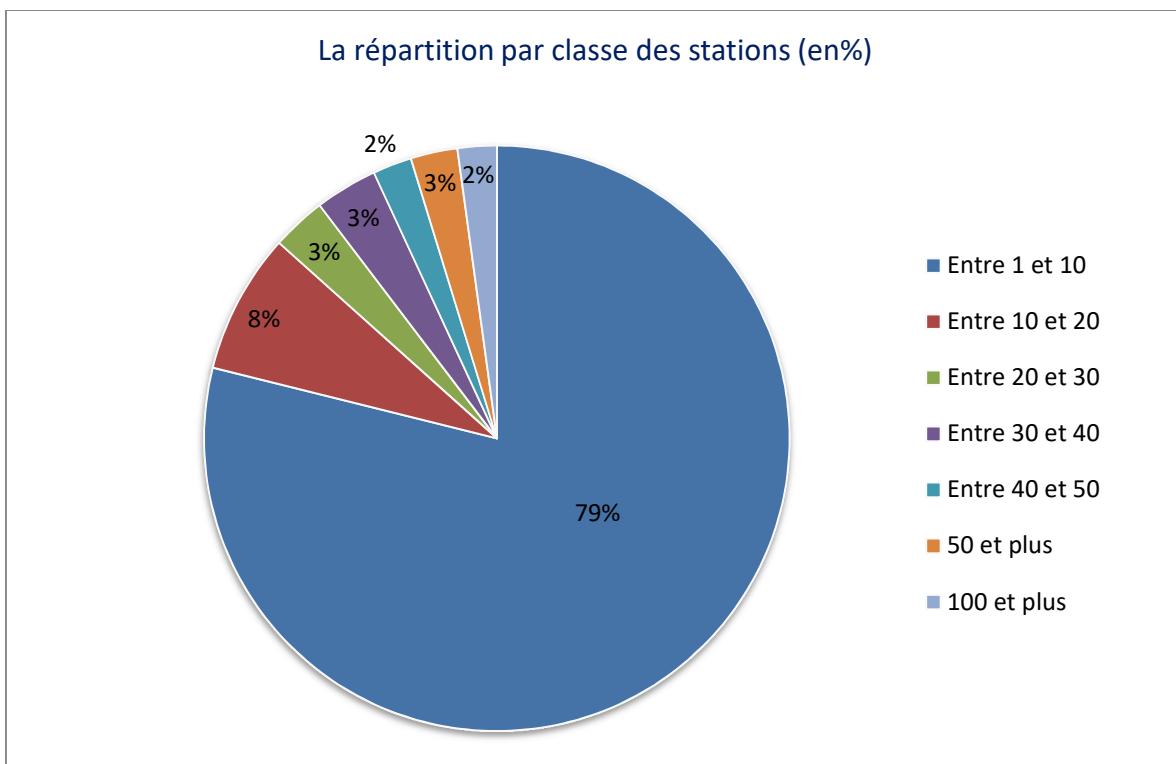
Nombre de comptes : **594**

Nombre d'observateurs, c'est-à-dire avec au moins une observation : **237**

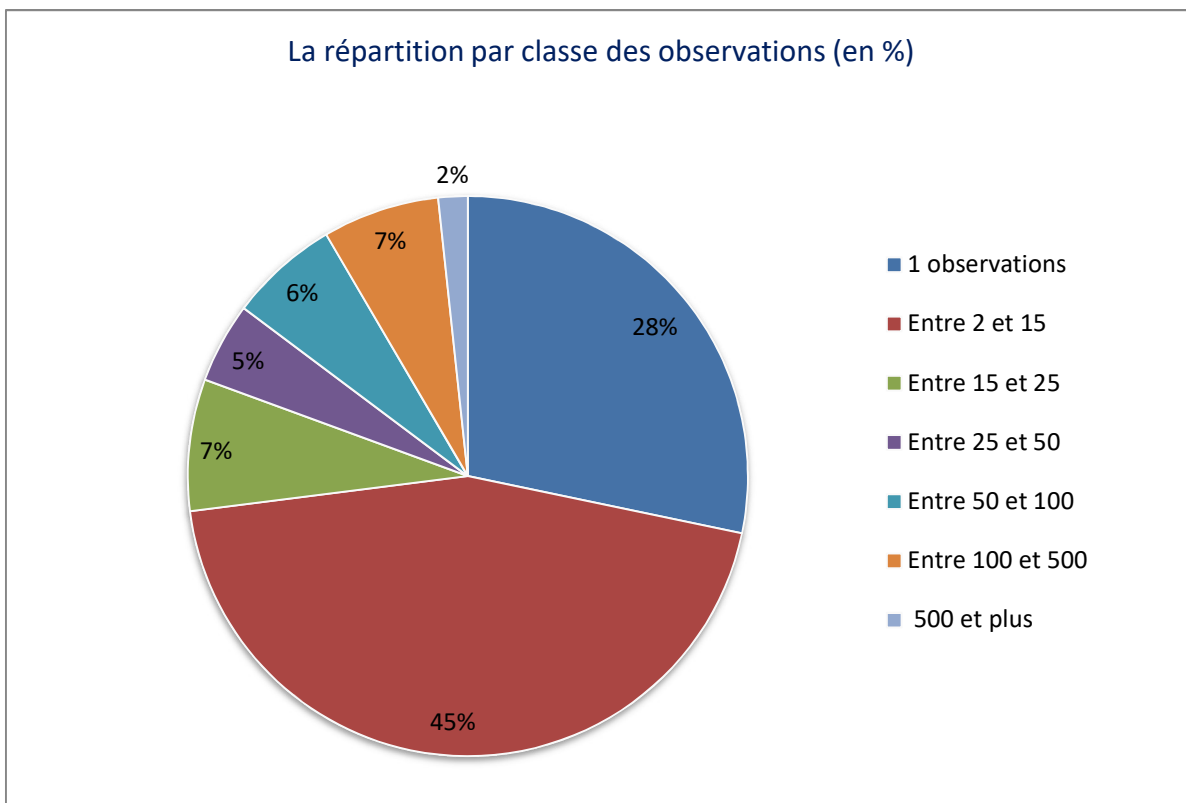
En France, sur la période du 03/07/17 au 01/12/21 :
2791 stations et 9031 observations

Parmi les 594 membres possédant un compte, 357 n'ont pas réalisés d'observation. Même si la création d'un compte n'est pas nécessaire pour accéder aux données du programme, il semblerait que ce soit la motivation à ce que de nombreuses personnes s'inscrivent alors qu'elles n'avaient pas l'intention de créer d'observations.

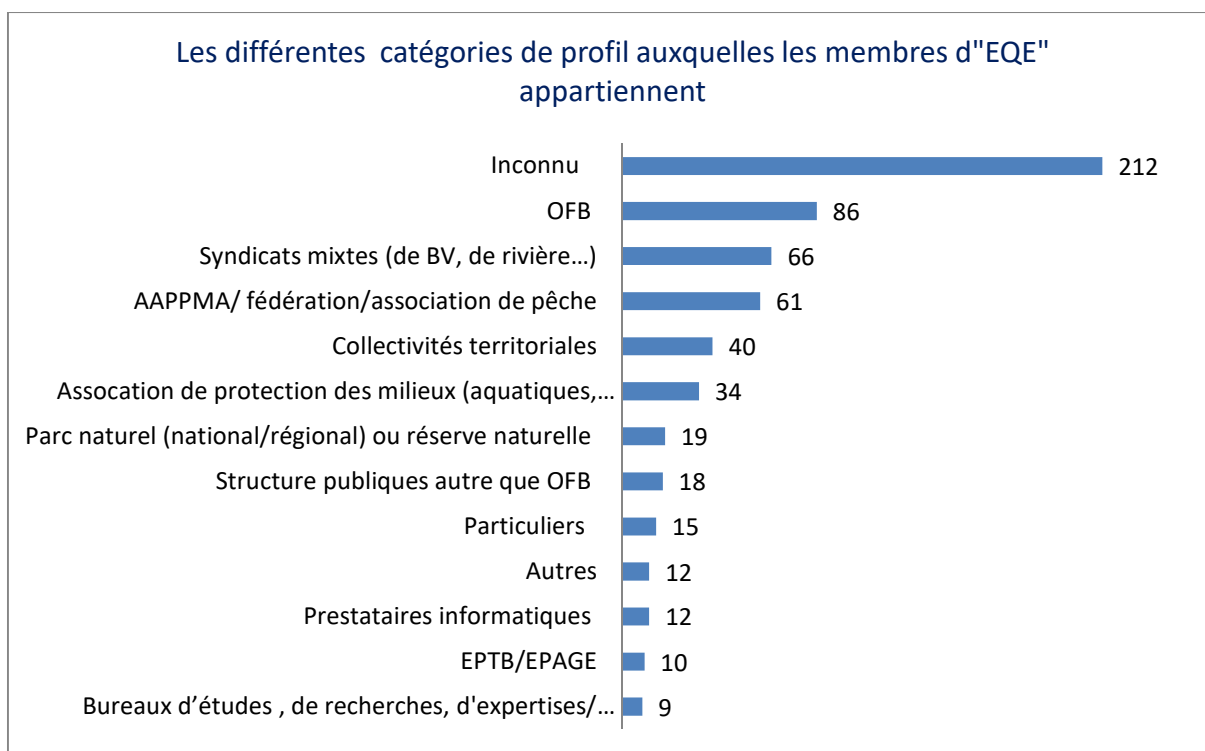
Les 237 observateurs ayant réalisés des observations ont entre 1 et 454 stations, soit une moyenne de près de 12 stations par observateur.



Ces mêmes observateurs ont réalisé entre 1 et 1900 observations, soit une moyenne de 38 observations par observateur.



III.2 Regroupement des comptes en « catégories » de profil



Remarque : la somme des structures de ce graphique ne représente pas le nombre de comptes car ces dernières ne sont pas renseignées de façon systématique par l'observateur. De plus, certaines structures possèdent plusieurs comptes (exemples : l'OFB, les fédérations de pêche, les syndicats mixtes ...).

Quand la structure n'est pas indiquée, soit il s'agit d'un particulier, soit il s'agit d'un observateur qui, par oubli ou volonté, n'a pas indiqué la structure dans laquelle il travaille.